



SOUS RESERVE D'HOMOLOGATION

Présents : Mme LAGARDE Valérie, MM. BANEY Hubert, BARAT Erik, BIDART Jean Luc (Vice-Président Délégué), CATALAA Jean Louis, CHAUVIN Jean Bernard, COENE Éric, DARMUZEY Yvon, DARRIET Didier, DEBINSKI Alain, DUBARRY Christian, DUPIOL Alain, GAUD Raymond, GAUDET Michel, GOMEZ Antoine, GRENIER Patrick, GRESSER Bernard, HUGUET Frédéric, LAGU Michel, LALANNE Joël, LUCANTE Robert, SARRAUTE Romain, SOUBABERE Pierre.

Excusés : Mme LUCAS Nathalie, MM. GOUGNARD Alexandre, DIAS Nelson, DUBEDAT Jean-Pierre, GOUBET Philippe, ZOLOTA Samir.

Assistent : M. Nicolas SOULÉ - Directeur Général du District, Mme FROIDEFOND Delphine – Secrétaire de Direction.

Ouverture par le Vice-Président Délégué du District, Jean-Luc BIDART, à 9h15.

M. DESCHAMPS Christophe, ayant présenté sa démission, est venu s'expliquer sur les raisons de son départ du Comité de Direction.

Il remercie le District de lui avoir fait confiance et tous les élus pour leur soutien durant ces 3 années. Tous les Membres lui souhaitent beaucoup de réussite pour la suite de ses projets.

INFORMATIONS DU VICE-PRESIDENT DELEGUE - JEAN-LUC BIDART

ETABLISSEMENT DE LANGON

Le Vice-Président du District de la Gironde fait un point sur la vente de l'établissement de Langon. Le dossier suit son cours, et la Mairie de Langon et/ou la Communauté de Communes du Sud Gironde seraient très intéressées par l'acquisition du bâtiment.

Le Président du District a rencontré le 18 Mars 2019 le Président de la Communauté de Communes.

DOSSIER D'AGRANDISSEMENT DU SIEGE DU DISTRICT DE LA GIRONDE A BRUGES

Le Vice-Président fait le point sur le rendez-vous avec la Mairie de Bruges.

Le dossier suit son cours.

PROJET DE REUNION COMMUNE AVEC TOUTES LES COMMISSIONS SPORTIVES DU DISTRICT LE 1^{ER} AVRIL 2019

Une réunion réunissant tous les intervenants des compétitions organisées par le District se déroulera au siège du District.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Harmonisation des procédures des commissions (FMI, application des amendes.....)
- Proposition d'évolution des compétitions

HARMONISATION DU SITE

La saison prochaine, des modifications seront apportées sur l'arborescence des documents.

SECTIONS SPORTIVES

Valérie LAGARDE signale que Frédéric PARISOT a visité toutes les sections sportives. Elle insiste sur le fait que l'internat n'est malheureusement pas prévu dans les collèges, cela pose un réel problème pour les élèves, dans l'hypothèse, d'une ouverture de la carte scolaire.

Une réunion avec tous les intervenants des Sections Sportives a été prévue au siège du District et déplacée, le Président de la LFNA souhaitait y participer. Elle aura donc lieu le Mercredi 10 Avril 2019 à 9h30 - Bruges.

Extrait du PV LFNA du 8 Mars 2019

« Sections Sportives - Proposition d'aides financières pour la saison 2018/2019

Il est décidé d'apporter une correction aux subventions prévues afin de les ramener au montant disponible versé par la LFA via les contrats d'Objectifs et de répartir les sommes au prorata du nombre de licenciés FFF. Sont exclues du financement les sections n'ayant qu'une séance hebdomadaire et les sections avec moins de 15 jeunes. Cette exclusion ne concerne pas les sections féminines qui seront financées en toutes circonstances après validation par la LFNA. Un document préparatoire indiquant les montants issus de ces calculs est remis à chaque président en séance. Des ajustements, proposés par les présidents de districts, seront étudiés au cas par cas. Les montants définitifs seront validés lors de la prochaine réunion du Comité de direction. Sections sportives et stratégie d'Elite – classification Revenir à un juste équilibre entre section d'élite et sections d'animation. La LFNA pourra financer un Lycée et un collège Elite par Département. Les sections féminines devraient être dans tous les cas financées ».

Un débat s'instaure concernant les dotations des sections sportives.

AGGRAVATION DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Lors du dernier séminaire des Présidents des Districts et de la LFNA du 08 mars 2019, puis validé par le Comité de Direction de la LFNA du 09 mars 2019, il a été acté la proposition d'aggravation des sanctions disciplinaires pour les cas d'agression à officiels, qui sera proposé à l'AG de Ligue du 29 juin 2019.

PROPOSITION L.F.N.A. - AGGRAVATION DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES				
Application 1er juillet 2019 (sous réserve de validation par les clubs en Assemblée Générale)				
			09/03/2019	
Acte de Brutalité / coup				
13.2 ☞ Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical				
Victime	Auteur		Joueur	Entraîneur / Educateur / Dirigeant / Personnel médical
Officiel	rencontre		10 ans de suspension	15 ans de suspension
	hors rencontre		15 ans de suspension	20 ans de suspension
Joueur / entraîneur / Educateur / Dirigeant / Public	rencontre	action de jeu	5 matchs de suspension	9 mois de suspension
		hors action de jeu	8 matchs de suspension	
	hors rencontre		12 matchs de suspension	18 mois de suspension
13.3 ☞ Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T inférieure ou égale à 8 jours				
Victime	Auteur		Joueur	Entraîneur / Educateur / Dirigeant / Personnel médical
Officiel	rencontre		15 ans	20 ans
	hors rencontre		20 ans	25 ans
Joueur / entraîneur / Educateur / Dirigeant / Public	rencontre	action de jeu	9 matchs de suspension	2 ans de suspension
		hors action de jeu	1 an de suspension	
	hors rencontre		2 ans de suspension	4 ans de suspension

L'ensemble des suspensions s'entend de toutes fonctions officielles.



Application des amendes prévues par les tarifs de la L.F.N.A., pouvant atteindre le montant de 10 000 euros dans le cas de Brutalités ou Coups occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical entraînant une ITT (au sens de la Sécurité Sociale) supérieure à 8 jours (art. 13.4),

Les sommes collectées serviront à soutenir les victimes.

La L.F.N.A. se portera systématiquement partie civile lorsque les victimes déposeront plainte.

Le District de la Gironde présentera ce barème des sanctions lors de l'Assemblée Générale du 22 Juin 2019 à Margaux et le soumettra aux votes des clubs.

POINT RH

Robert LACANTE et Nicolas SOULÉ, font un point sur le sujet RH.

Un point important à retenir, une collaboratrice a demandé une rupture conventionnelle de contrat.

Après étude, cette demande a été acceptée.

FAFA / TERRAINS

Le Président du District a demandé à Michel GAUDET de reprendre ses fonctions dans les Commissions Régionales FAFA et Terrains, en lieu et place de Jean Claude POINTET.

Le Comité de Direction remercie Jean-Claude POINTET pour le travail effectué pendant l'intérim.

PARTENARIAT CITY RENT

Un nouveau contrat de partenariat a été signé avec CITY RENT.

Les clubs bénéficieront de tarifs spécifiques dans les 2 agences de Bruges et Talence.

UNAF

Un vol d'équipements de l'UNAF a eu lieu au siège du District. Un dépôt de plainte a été déposé.

Le dossier suit son cours.

EFFECTIFS LICENCIES AU 12 MARS

A la lecture du document (voir p.12), le Comité se félicite que la barre des 45 000 licenciés ait été atteinte. Néanmoins, la baisse des effectifs dans la catégorie Senior Masculin est réelle. Des propositions seront faites aux clubs afin d'endiguer cette perte de licenciés.

DEMISSION D'UN MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION

M. Christophe DESCHAMPS a fait parvenir, le Mercredi 30 Janvier 2019, sa démission de toute fonction au sein du District de la Gironde pour raison professionnelle.

Le Bureau du Comité de Direction propose au Comité de Direction la cooptation de M. LO PINTO Yannick, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Validé à l'unanimité des Membres du Comité de Direction.

Valérie LAGARDE demande que nous ayons une pensée pour Jérémy CASSY, Membre de plusieurs Commissions au sein de notre District, et décédé le 27 Février dernier.

INFORMATIONS DU SECRETAIRE GENERAL – JOEL LALANNE

- Validation du Procès-verbal du Comité de Direction du Samedi 26 Janvier 2019

Validé à l'unanimité des Membres du Comité de Direction.

➤ Validation du Procès-verbal du Bureau du Comité de Direction du Lundi 11 Mars 2019
Raymond GAUD demande des explications concernant le bureau de Comité de Direction notamment sur la mutualisation des moyens et sur le fait que le Président se soit engagé sans en faire part au Comité.

Un débat s'instaure entre les membres du Comité de Direction.

Le Comité de Direction décide de demander des explications au Président sur cette mutualisation, son mode de financement et d'application.

Validé à l'unanimité des Membres du Comité de Direction.

PROCEDURE DE TRAITEMENT DES ABANDONS DE FRAIS

Frédéric HUGUET, Président de la Commission des Finances, fait la présentation de la procédure de traitement des abandons de frais qui a été envoyée à l'ensemble des membres du District de la Gironde de Football.

1) Collecte des demandes d'abandon de frais

Le bénévole souhaitant obtenir un reçu fiscal lui permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du montant des frais abandonnés dans la limite de son revenu imposable, transmet au service comptable du District un dossier composé des éléments suivants :

- Un état récapitulatif annuel indiquant expressément sa renonciation au remboursement de ses frais;
- Le détail par mois des frais abandonnés;
- Une copie de sa carte grise.

2) Vérification des éléments transmis par la comptable du District

Vérification de la cohérence et de l'exhaustivité des éléments du dossier par le service comptable du District, qui émet ou pas un avis favorable à l'émission du reçu fiscal. Dans le cas où le dossier comporte des erreurs, le service comptable procède à un ajustement des frais abandonnés.

Dans le cas où le dossier est incomplet, envoi d'une demande complémentaire au bénévole.

Le service comptable du District matérialise sa validation du dossier par son visa sur l'état récapitulatif annuel et la génération de l'imprimé fiscal N° 11580*03 intitulé «*Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général*».

3) Validation du reçu fiscal par le représentant de la commission des finances

Avant tout envoi aux bénévoles des reçus fiscaux, le représentant de la commission des finances procède à des contrôles par sondages aléatoires des dossiers validés par le service comptable du District.

Le représentant de la commission des finances du District matérialise sa validation du dossier par son visa sur l'état récapitulatif annuel et son visa au niveau de l'imprimé fiscal N° 11580*03 intitulé «*Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général*».

Un débat s'instaure. Certains points sont abordés.

Les Membres du Comité désirent que soit notifiée sur le PV les demandes d'intervention des Clubs ou délégation sur les terrains le week-end.

VALIDATION DU PROJET DE FUSION ENTRE LA JOYEUSE DE ST SULPICE CAMEYRAC ET LE RC LA LAURENCE

Le projet de fusion entre la JOYEUSE DE ST SULPICE CAMEYRAC et le RC. LA LAURENCE a été déposé au District.

Le nom du club issu de cette fusion sera le FOOTBALL CLUB LA LAURENCE (F.C.L.L.).

Validé à l'unanimité par le Comité de Direction.

Le dossier sera transmis à la LFNA pour avis.

VALIDATION DES 17 BENEVOLES DU DISTRICT DE LA GIRONDE POUR LA JOURNEE DES BENEVOLES 2019 A PARIS le 27 AVRIL 2019

A ce jour, 9 bénévoles ont été désignés :

- GENSAC MONTCARET – M. BURTAUX Sylvain
- SC. MONSEGURAI – M. TESSANDIER Jean-Claude
- LA BREDE FC. – M. SIMON Fabrice
- AS. VILLANDRAUT PRECHAC – M. LAGONNELLE Pascal
- FC. ARSAC LE PIAN – Mme PASQUET Catherine
- CA. SALLOIS – Mme PREVOST Christiane
- COCARDE DE ST LAURENT ET BENON – M. BRICOUT Jean-Claude
- AS. TAILLANAISE – M. MARCHESSEAU Benjamin
- DISTRICT – Membre Commission CDPA – M. SANCHEZ Théo

Joël LALANNE demande aux Membres du Comité de Direction d'intervenir rapidement afin de communiquer des noms d'autres candidats.

US. GUITRES

Forfait de l'équipe 1 évoluant en Départemental 2.

Son équipe que nous pourrions désigner comme équipe 2, évolue en Départemental 4 en entente avec le club de l'US. COUTRAS. Ce dernier étant le club support de cette équipe.

De ce fait, le Forfait Général de l'équipe 1 de l'US. GUITRES ne remet pas en cause l'avenir de l'équipe, intitulée COUTRAS Ent.2

Néanmoins, le club de l'US. GUITRES s'est engagé par mail à ne faire figurer que 2 joueurs dûment nommés qui jusque-là participaient à l'ensemble des matchs avec cette équipe en entente ; excluant de ce fait la participation des autres licenciés pouvant prétendre à jouer dans cette catégorie pour le club de l'US. GUITRES.

Accord à l'unanimité des Membres du Comité de Direction.



POINT SUR LE « GRAND JEU » (TOMBOLA)

Christian DUBARRY donne des explications sur l'aspect juridique et Frédéric HUGUET sur le financier. Organisation d'un Grand Jeu à la place d'une Tombola.

L'Huissier sollicité par le District, souhaite partir sur un grand jeu avec des bulletins de participation. Coorganisateurs District / Clubs.

Le Barème a été étudié en fonction du nombre de licenciés par club.

Un long débat s'instaure.

Les clubs ayant répondu favorablement, sont invités au siège du District le Mercredi 30 Mars à 19h00 pour une réunion d'information et de décision.

VALIDATION DES ½ FINALES DES COUPES SEAT/SKODA et U17 CREDIT AGRICOLE

Candidature du club LEGE CAP FERRET pour l'organisation, sur les installations du Stade Louis GOUBET, des ½ Finales de Coupes de Gironde SEAT/SKODA et U17 CREDIT AGRICOLE le Mercredi 8 Mai 2019.

Validé à l'unanimité des Membres du Comité de Direction.

VALIDATION DU SITE POUR LA FINALE DEPARTEMENTALE DU FESTIVAL U13 PITCH

Le site de BAZAS a été retenu pour l'organisation de la Finale Départementale du Festival U13 Pitch Filles et Garçons cette saison, celui de ST MEDARD D'EYRANS pour 2019/2020.

Validé à l'unanimité des Membres du Comité de Direction.

VALIDATION DE LA COMMISSION FUTSAL ANIMATION

Yvon DARMUZEY, responsable de la nouvelle Commission Futsal Animation, propose la composition de celle-ci :

M. Yvon DARMUZEY, Président

M. Antoine GUIJARRO, Secrétaire

Membres : MM. Philippe GOUBET - Claude HARDY - Kamal KAADA - Gérard MALTERRE - Bernard MICHELENA - José PEREIRA.

Validé à l'unanimité des Membres du Comité de Direction.

VALIDATION DU SITE DE L'AG D'ÉTÉ ET DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT D1 – CLUB VIP

Le club de CMS. HAUT MEDOC a fait acte de candidature pour la réception de notre Assemblée Générale du 22 Juin 2019 ainsi que l'organisation de la Finale du Championnat D1 CLUB VIP à Margaux.

Validé à l'unanimité par le Comité de Direction.

PRESENTATION DU « COUP DE CŒUR C10 – LE BIHAN » DU DISTRICT DE LA GIRONDE

Mise en place pour la saison 2019/2020 d'une opération essentiellement dédiée à la Coupe de Gironde Seat/Skoda et Coupe de Gironde Féminine à 11 permettant de récompenser un club pour un geste, un

comportement, une performance et/ou une action réalisée par un ou plusieurs joueurs de l'équipe, par l'entraîneur, l'encadrement ou par les supporters et correspondant aux valeurs de convivialité et de partage qui animent l'entreprise LE BIHAN. L'objectif sera de promouvoir ce que le sport, au travers de ses compétitions départementales, peut avoir d'exemplaire.

A compter des 32^{èmes} de Finale et après chaque tour de ces deux compétitions (Coupe de Gironde Seat/Skoda et Coupe de Gironde Féminine à 11), un jury composé de membres de la Commission Départementale des Compétitions Seniors et de la Commission Départementale du Fair-Play récupéreront les rapports des officiels de la rencontre. Cette liste sera transmise à Gérard LE BIHAN, Président des Etablissements LE BIHAN TMEG / C10, afin qu'ensemble, ils puissent désigner le club vainqueur parmi les prétendants. La sélection du lauréat se fera autour de plusieurs thématiques valorisant l'esprit sportif, comme le fair-play, la fraternité, le respect, la convivialité ou la citoyenneté.

PRESENTATION DE L'ACTION « SOYONS PRETS »

Dans le cadre de sa politique de promotion des valeurs positives (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité) et de lutte contre la violence et discriminations dans le Football, la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine renouvelle sa campagne de sensibilisation auprès de tous les acteurs : clubs, joueurs, dirigeants, arbitres, supporters et public. Pour l'année 2019, l'action « SOYONS PRÊTS » concernera la catégorie U16 R1 et R2 soit au total 4 matches retenus.

Elle souhaite associer les enfants des écoles de football (catégories U9-U10-U11-U13) et sensibiliser l'ensemble de joueurs, éducateurs et dirigeants de club à cette action.

Les Commissions Départementales sont invitées à réaliser cette action sur leur propre territoire.

Eric COENE est en charge de cette opération au titre de Président de la Commission Ethique et Valeurs Citoyennes.

Cette opération prône le plaisir de jouer, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité.

Pour compléter cette action, la LFNA propose aux clubs d'organiser une Semaine de la Citoyenneté.

Cette action sera en relation étroite avec le lancement du nouveau programme Educatif Fédéral et le thème choisi « L'ENGAGEMENT CITOYEN » pour sensibiliser l'ensemble des acteurs du football : arbitres, joueurs, éducateurs, dirigeants, parents, supporters, public... aux valeurs du FOOTBALL.

Visite des Clubs : Sur les matchs retour, un Membre de la Commission pourra être désigné chaque week-end dans les catégories Jeunes, Foot Entreprise, Seniors, Féminines.

Commission de l'Ethique et du Fair-Play : Philippe GOUBET étant excusé, Eric COENE le représente et propose la validation des dotations pour le Fair-Play de fin de saison en U15/U17/U19 :

Pour chaque premier des trois catégories,

25 places au Stade Matmut pour assister à une rencontre des GIRONDINS DE BORDEAUX et 10 ballons.

Pour les SENIORS et les FEMININES

Un bon d'achat de 500 € chez notre partenaire CLUB VIP

Pour le FOOT ENTREPRISE

Un bon achat de 250€ chez notre partenaire CLUB VIP.

Validation à l'unanimité des Membres du Comité de Direction.

POINT SUR LA JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS 2019

Jean-Luc BIDART annonce qu'elle se déroulera sur la Plaine des Sports Colette Besson à Bordeaux Lac le Samedi 15 et Dimanche 16 Juin 2019. Près de 4 000 licenciés y sont attendus chaque jour.

Pour la restauration, des Food trucks seront prévus.

Un courrier d'information va être envoyé à chaque membre de commission afin qu'ils s'impliquent lors de cette journée.

Il faudra approximativement 90 bénévoles / jour, 30 techniciens seront présents.

Le Parking de la Foire des expositions sera mis à notre disposition afin d'accueillir tous nos clubs.

VALIDATION DES TEXTES DE LA COMMISSION DES STATUTS & REGLEMENTS

Jean-Luc BIDART explique et développe toutes les modifications des règlements.

- Règlements Sportifs - Modifications Compétitions - **Annexe 1**
- Règlements Sportifs - Modifications Coupes - **Annexe 2**
- Règlements Sportifs – Modifications - **Annexe 3**
- Statuts du District de la Gironde - **Annexe 4**

Validation à l'unanimité des Membres du Comité de Direction.

PRESENTATION ET VALIDATION DU PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR DU DISTRICT DE LA GIRONDE

Frédéric HUGUET précise qu'il a été ajouté pour les postes Président, Vice-Président Délégué, Secrétaire Général, Trésorier Général et Directeur Général la mention « Ne peuvent pas être membres d'un Comité exécutif d'un club de football durant leur mandat ». – **Annexe 5**

Validation à l'unanimité des Membres du Comité de Direction.

Joël LALANNE annonce son retrait du Comité de Direction du club MERIGNAC ARLAC FCE.

TOUR DE TABLE

Alain DEBINSKI

Evoque le match COUPE DE GIRONDE SEAT/SKODA : MARTIGNAS ILLAC 1 / FACTURE BIGANOS 1

Rencontre n° 65640.1 du 30.01.2019

A été traité en Commission des Règlements le 07 Février 2019 : Extrait : « Reprise de dossier - Les 2 clubs ont fourni leurs explications, la Commission retient que le club de Martignas Illac a mis tout en œuvre pour le rétablissement de l'éclairage. La Commission décide : séance de tirs au but à rejouer à une date à fixer par la Commission Compétente ».

Le Comité de Direction décide de faire tirer les tirs au but sur terrain neutre. Il donne mandat à Alain DEBINSKI pour décider du jour, du lieu et de l'heure.

Raymond GAUD

Demande des explications concernant les écritures comptables pour le Grand Jeu (Tombola).

Didier DARRIET

Il demande qu'une proposition soit étudiée pour la saison prochaine : Que les Joueurs remplaçants puissent faire Arbitre de Touche tout au moins au plus bas niveau en D4, voire en D3.

Un débat s'instaure. Une étude sera réalisée.

Alain DUPIOL

Petit rappel des clubs en infraction au Statut de l'Arbitrage du 31 Janvier 2019.

Dossier traité par la Commission Régionale :

REGIONAL 3

- ST LAURENT D'ARCE /ST GERVAIS - Manque 1 arbitre 1ère année d'infraction.

FUTSAL REGIONAL 1 – 1^{ère} Année d'infraction (Manque 1 Arbitre)

- ASPOM (FG), AJ FUTSAL, GIRONDINS FUTSAL, US CHARTRONS.

Dossier traité par la Commission Départementale :

DEPARTEMENTAL

- F.C. PESSAC ALOUETTE 1 ère année Manque 1 Arbitre,
- S.C. ST SYMPHORIEN 1 ère année Manque 1 Arbitre
- R.C. HASTIGNAN 3ème année et plus, renouvellement de licence hors délai. Manque 1 Arbitre
- MERIGNAC A.C. 3ème année et plus Manque 1 Arbitre
- C.A. STEPHANOIS 2ème année Manque 1 Arbitre
- S.C. LARUSCADE 3ème année Manque 1 Arbitre
- C.A. GRIGNOLS 3ème année et plus Manque 1 Arbitre

FOOT ENTREPRISE

Championnat D1 du District de la Gironde de Football. Ces clubs évoluant en niveau B ne sont pas soumis aux sanctions sportives « article 12 du statut du Football diversifié » : Seules les sanctions financières « 50€ » par année d'infraction sont appliquées.

- AMATEURS F.C. AQUITAIN 3ème année Manque 1 Arbitre
- F.C. GROUPE PICHET 3ème année et plus Manque 1 Arbitre
- F.C. LE BON JOUET 1 ère année Manque 1 Arbitre
- UNION BORDEAUX METROPOLE 1 ère année Manque 1 Arbitre
- FC NOBI NOBI 2ème année Manque 1 Arbitre
- A.S. CAMPUS THALES BORDEAUX 3ème année et plus Manque 1 Arbitre

Il indique cependant le problème des clubs en infraction qui évoluent en D3, ils seront la saison prochaine pénalisés au niveau des joueurs mutés.

Erik BARAT

Se désolé si le « Grand Jeu » ne va pas à son terme en tant que club.

Surpris de devoir créer un Challenge à 8 dans les saisons à venir.

Yvon DARMUZEY

Le Futsal chez les Jeunes a démarré aux vacances scolaires de Noël jusqu'à celles de Mars pour la catégorie U8/U9 U10/U11.

Le Tournoi Fétis-Light aura lieu le Samedi 13 avril à Biganos.

Il se félicite du bon démarrage de cette initiative.

Bernard GRESSER

Le vendredi 22 mars à 10h a eu lieu le jury final départemental de l'opération « Foot à l'école », à l'école Barbey de Bordeaux. Il remercie pour leur présence en tant que jury LESELLIER Jeremy (CTD), DUBEARN Emile (service civique en charge de l'opération), M, GUITON Olivier (CTR), M. FREDON (USEP), M. FABRE (CPD), deux élèves de l'école Barbey (Pablo et Alix) ainsi que sa directrice. Le jury a voté pour élire un projet « dynamique » et un projet « statique » (maquette, affiche, dépliant). Il demande que la vidéo soit relayée sur le site.

Jean-Louis CATALAA

Pour la Commission Litiges et Contentieux, 30 dossiers supplémentaires à la même date que la saison dernière.

Michel LAGU

Demande les dates des réunions d'information des clubs en fin de saison.

Jean-Luc BIDART les communique :

- Jeudi 18 Avril à SAINT ANDRE DE CUBZAC
- Mardi 23 Avril à SAINT LAURENT DU MEDOC
- Mercredi 24 Avril – LA BREDE
- Mardi 30 Avril à PONDAURAT
- Jeudi 2 Mai à LE TEICH
- Mardi 7 Mai à COUTRAS
- Jeudi 9 Mai à COTEAUX BORDELAIS
- Mardi 14 Mai à MONSEGUR
- Mercredi 15 Mai au DISTRICT de la GIRONDE.

Frédéric HUGET

Mise en place d'un tableau de bord sur Janvier et Février.

Au niveau des charges aujourd'hui nous sommes à 677 000 € ce qui représente 66% du budget voté. L'objectif d'équilibre sur le plan exploitation est atteignable.

Il présentera lors du prochain Comité de Direction le tableau de bord, toujours en phase de test.

Patrick GRENIER

87 candidats depuis le début de la saison.

Le District va prochainement fêter son 500ième arbitre.

Valérie LAGARDE

160 équipes soumises au Statuts des Educateurs. 3 équipes en D2 sont en infraction, 1 équipe de Féminine à 8, tous les autres clubs se sont mis en règle.

Chez les Jeunes, quelques dérogations ont été demandées.

Jean-Luc BIDART

Concernant le Statut des Jeunes, la vérification a été effectuée et notifiée sur l'avant dernier PV de la Commission Statuts et Règlements. 3 Clubs en D1 et 5 Clubs en D2/D3.



DISTRICT DE LA GIRONDE FOOTBALL
COMITÉ DE DIRECTION
SAMEDI 23 MARS 2019 à LIBOURNE

PAGE
11/12

Eric COENE

La Commission Ethique et Valeurs Citoyennes convie les Membres du Comité de Direction à assister aux rencontres U16 « SOYONS PRETS ». Il rappelle que cette action fait partie des contrats d'objectifs.

Joël LALANNE

Souhaite une nouvelle réunion concernant le bâtiment du siège social de notre District.

Fin de séance à 13h10.

Le Vice-Président Délégué du District,
Jean-Luc BIDART

Le Secrétaire Général,
Joël LALANNE



DISTRICT DE LA GIRONDE FOOTBALL

COMITÉ DE DIRECTION

SAMEDI 23 MARS 2019 à LIBOURNE

Statistiques LFNA arrêtées au 22 Mars 2019

COMPARATIF DES EFFECTIFS LICENCIES - LFNA / DISTRICTS SECTEUR SUD

Catégorie	LFNA			District 24			District 33			District 40			District 47			District 64		
	2017 2018	2018 2019	Evolution	2017 2018	2018 2019	Evolution	2017 2018	2018 2019	Evolution	2017 2018	2018 2019	Evolution	2017 2018	2018 2019	Evolution	2017 2018	2018 2019	Evolution
Libre / Senior	53 096	52 053	-1 043 -2,0%	4 851	4 644	-207 -4,3%	8 955	8 745	-210 -2,3%	2 968	3 168	200 6,7%	2 336	2 331	-5 -0,2%	3 344	3 215	-129 -3,9%
Libre / U19-U18	7 741	7 882	141 1,8%	555	565	10 1,8%	1 683	1 750	67 4,0%	457	488	31 6,8%	347	338	-9 -2,6%	725	690	-35 -4,8%
Libre / U17-U16	9 226	9 229	3 0,0%	609	617	8 1,3%	2 309	2 349	40 1,7%	562	559	-3 -0,5%	438	403	-35 -8,0%	914	988	74 8,1%
Libre / U15-U14	11 750	12 172	422 3,6%	721	793	72 10,0%	3 067	3 137	70 2,3%	714	758	44 6,2%	583	575	-8 -1,4%	1 252	1 356	104 8,3%
Libre / U13-U12	14 306	14 671	365 2,6%	875	907	32 3,7%	3 809	3 937	128 3,4%	895	1 001	106 11,8%	670	711	41 6,1%	1 628	1 672	44 2,7%
Libre / Foot Anim.	40 717	46 539	5 822 14,3%	2 587	2 854	267 10,3%	10 942	12 413	1 471 13,4%	2 798	3 483	685 24,5%	2 022	2 324	302 14,9%	5 023	5 943	920 18,3%
Libre / Senior F	4 217	4 517	300 7,1%	364	422	58 15,9%	907	927	20 2,2%	181	189	8 4,4%	231	253	22 9,5%	356	406	50 14,0%
Libre / U18 - U19 F	1 602	1 844	242 15,1%	118	160	42 35,6%	340	398	58 17,1%	54	53	-1 -1,9%	49	80	31 63,3%	162	172	10 6,2%
Libre / U14 - U17 F	1 426	1 700	274 19,2%	102	135	33 32,4%	330	365	35 10,6%	64	93	29 45,3%	44	68	24 54,5%	124	152	28 22,6%
Libre / U10 - U13 F	1 379	1 645	266 19,3%	74	103	29 39,2%	332	374	42 12,7%	85	128	43 50,6%	42	48	6 14,3%	150	182	32 21,3%
Libre / U6 - U9 F	2 900	3 678	778 26,8%	201	260	59 29,4%	578	752	174 30,1%	160	283	123 76,9%	128	182	54 42,2%	325	460	135 41,5%
Foot Entreprise	1 237	1 186	-51 -4,1%				1 053	1 039	-14 -1,3%									
Futsal	1 529	1 567	38 2,5%	83	147	64 77,1%	485	480	-5 -1,0%	97	125	28 28,9%			0	9		-9 -100,0%
Foot Loisir	4 441	4 602	161 3,6%	43	78	35 81,4%	1 883	1 959	76 4,0%	76	95	19 25,0%	15	15	0 0,0%	1 664	1 791	127 7,6%
PRATIQUANTS	155 567	163 285	7 718 5,0%	11 183	11 685	502 4,5%	36 673	38 625	1 952 5,3%	9 111	10 423	1 312 14,4%	6 905	7 328	423 6,1%	15 676	17 027	1 351 8,6%
Dirigeants	19 586	19 829	243 1,2%	1 480	1 485	5 0,3%	3 950	4 110	160 4,1%	1 051	1 116	65 6,2%	874	880	6 0,7%	1 607	1 684	77 4,8%
Dirigeantes	3 730	4 101	371 9,9%	406	403	-3 -0,7%	694	784	90 13,0%	207	248	41 19,8%	188	190	2 1,1%	229	278	49 21,4%
Educ. Féd. / Animat.	2 892	3 055	163 5,6%	302	308	6 2,0%	513	602	89 17,3%	238	219	-19 -8,0%	82	120	38 46,3%	304	339	35 11,5%
Entrain./ Monit.	863	928	65 7,5%	67	69	2 3,0%	239	256	17 7,1%	46	55	9 19,6%	27	29	2 7,4%	91	92	1 1,1%
Ayant Droit	2 587	1 980	-607 -23,5%	112	124	12 10,7%	282	267	-15 -5,3%	95	56	-39 -41,1%	55	28	-27 -49,1%	104	120	16 15,4%
Arbitre	2 233	2 269	36 1,6%	184	175	-9 -4,9%	479	493	14 2,9%	110	124	14 12,7%	104	115	11 10,6%	181	195	14 7,7%
TOTAUX	187 458	195 447	7 989 4,3%	13 734	14 249	515 3,7%	42 830	45 137	2 307 5,4%	10 858	12 241	1 383 12,7%	8 235	8 690	455 5,5%	18 192	19 735	1 543 8,5%